



BOXE CANADA

Championnats du monde élite féminins IBA 2022 PROCÉDURES DE NOMINATION

Épreuve : Championnats du monde élite féminins IBA 2022

Date : Du 06 au 21 mai 2022

Lieu : Istanbul, Turquie

Groupe d'âge : Élite féminin

Date de sélection : 07 avril 2022

Publication : 23 mars 2022

Supervision : Groupe consultatif de haute performance de Boxe Canada

1. INTRODUCTION

Le présent document décrit les procédures par lesquelles Boxe Canada nommera les athlètes en vue de leur sélection par l'Association internationale de boxe (IBA) sur l'équipe canadienne de boxe des Championnats du monde élite féminins IBA 2022.

L'objectif du processus de nomination est de sélectionner des athlètes capables de monter sur le podium aux Championnats du monde élite féminins IBA 2022.

Pour obtenir des précisions ou poser des questions concernant le présent document, veuillez communiquer avec le directeur haute performance (DHP) de Boxe Canada.

2. POUVOIR DÉCISIONNEL

- a) Le DHP est responsable des procédures de nomination pour les Championnats du monde élite féminins IBA 2022, sous la supervision du groupe consultatif de haute performance (GCHP) de Boxe Canada.
- b) Le DHP est responsable de l'application des procédures. Les nominations effectuées par le DHP sont supervisées par le GCHP et ratifiées par le conseil d'administration de Boxe Canada pour s'assurer que la politique est appliquée correctement et de façon juste et équitable pour tous les candidats.

3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE BOXE CANADA

Pour être admissible à la sélection en vue des **Championnats du monde élite féminins IBA 2022**, l'athlète doit, en date du 12 avril 2022 :

- a) Être née entre le 1^{er} janvier 1982 et le 31 décembre 2003.
- b) Être membre en règle de son association provinciale de boxe et de Boxe Canada au moment de la sélection et jusqu'à la fin des Championnats. À moins d'autorisation contraire, en avance et par écrit, l'athlète doit n'avoir aucune facture en souffrance auprès de Boxe Canada à la date de sélection.
- c) Être membre du programme de haute performance (PHP) de Boxe Canada au moment de la sélection.
- d) Avoir lu, signé et retourné l'accord de l'athlète de Boxe Canada;
- e) Avoir lu, signé et retourné le document attestant qu'il a lu et compris les procédures de nomination pour les Championnats du monde élite féminins IBA 2022;



BOXE CANADA

Championnats du monde élite féminins IBA 2022 PROCÉDURES DE NOMINATION

- f) Remplir les exigences antidopage du CCES.
- g) Être citoyenne canadienne conformément à la Règle 41 de la Charte olympique.
- h) Détenir un passeport canadien expirant au moins six mois après la conclusion des Championnats (23 octobre 2022).
- i) Répondre aux exigences du Comité international olympique pour avoir le droit de représenter le Canada aux grandes épreuves internationales.

4. TAILLE DE L'ÉQUIPE

L'équipe de Boxe Canada comptera un maximum de 12 membres (catégories de poids de l'IBA).

5. CATÉGORIES DE POIDS

La présente sélection s'applique aux catégories de poids de l'IBA suivantes (élite féminin) :

Femmes
48 kg
50 kg
52 kg
54 kg
57 kg
60 kg
63 kg
66 kg
70 kg
75 kg
81 kg
Plus de 81 kg

6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE BOXE CANADA

Les critères de nomination ci-dessous seront utilisés pour choisir les athlètes et déterminer l'ordre de sélection pour les places disponibles sur l'équipe des Championnats du monde élite féminins IBA 2022.

CRITÈRES	
Priorité 1	Classement parmi les 5 premières aux Jeux olympiques 2021
Priorité 2	Une place sur le podium aux Championnats Continentaux AMBC Elite Hommes & Femmes 2022 avec un minimum d'une (1) victoire.



BOXE CANADA

Championnats du monde élite féminins IBA 2022

PROCÉDURES DE NOMINATION

7. BLESSURE PENDANT LA PHASE PRÉPARATOIRE

Les athlètes sont tenues de signaler toute blessure qui nuit à leur performance et toute intervention médicale subie après leur sélection. Une athlète qui n'est pas en mesure de s'entraîner au maximum de sa capacité – notamment de participer à des combats dirigés – durant les deux semaines précédant le départ pourra être retirée de l'équipe.

8. SUBSTITUTS

Boxe Canada n'est aucunement obligé de sélectionner un substitut. Seules les athlètes qui répondent aux critères d'admissibilité décrits à la section 6 pourront être sélectionnées à titre de substituts.

9. ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ENTRAÎNEMENT ET ÉVÉNEMENTS OBLIGATOIRES

Le DHP concevra un programme de préparation (compétitions, camps, tests et exigences d'entraînement) pour les Championnats du monde élite féminins IBA 2022, programme qui sera supervisé par l'équipe d'entraîneurs de Boxe Canada. La sélection et le financement d'une athlète sont conditionnels au respect des exigences du programme. Si le DHP estime que l'athlète ne répond pas à ces exigences, cette dernière pourra être exclue de l'équipe. Une telle décision doit avoir l'aval du comité de haute performance.

Des événements obligatoires pour les membres de l'équipe se tiendront avant les Championnats du monde élite féminins IBA 2022. Sous réserve d'une autorisation préalable du DHP, les athlètes sont tenues de participer à toutes les séances d'entraînement, sous peine de retrait de l'équipe.

Voici les dates et lieux de ces événements (**sous réserve de modification**) :

- Camp d'entraînement des Championnats du monde élite féminins IBA 2022 : Du 24 avril au 5 mai 2022 – Endroit à déterminer

L'objectif de ces événements est de s'assurer que les athlètes répondent aux paramètres du profil Médaille d'or et de la culture de victoire de Boxe Canada, qui visent le développement des comportements de compétition requis pour faire partie de l'élite internationale.

10. COVID-19

Il faut respecter entièrement les protocoles établis par le Groupe COVID de Boxe Canada avant, pendant et après les Championnats du monde élite féminins IBA 2022, sous peine de retrait de l'équipe.

11. RETRAIT D'UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE

Boxe Canada peut, à tout moment, retirer l'admissibilité d'une athlète à la sélection pour les Championnats du monde élite féminins IBA 2022 ou annuler sa sélection a posteriori en raison d'un comportement actuel ou passé qui contrevient à l'accord de l'athlète, à l'engagement de l'athlète, aux protocoles relatifs à la COVID-19, aux conditions de surveillance, aux règlements, aux règles ou au code de conduite de Boxe Canada.



BOXE CANADA

Championnats du monde élite féminins IBA 2022

PROCÉDURES DE NOMINATION

L'athlète verra son admissibilité retirée ou sa sélection annulée en cas de violation de toute politique ou procédure antidopage de Boxe Canada, de l'Agence mondiale antidopage (AMA) ou du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

Si une athlète est retirée de l'équipe après le 24 avril, elle ne sera pas remplacée.

12. FINANCEMENT ACCORDÉ AUX ATHLÈTES

Pour les membres de l'équipe de qualification, les dépenses suivantes associées aux événements désignés seront déduites des frais de programme de l'athlète (6 000 \$).

Camp d'entraînement Championnats du monde élite féminins IBA 2022:

Pour le membre de l'équipe qualifiée, les frais de transport aérien, d'hébergement et de repas associés aux Camp d'entraînement Championnats du monde élite féminins IBA 2022 seront facturés.

Championnats du monde élite féminins IBA 2022 :

Tous les athlètes sélectionnés seront entièrement financés.

Chaque athlète recevra un état financier peu de temps après l'événement.

13. MODIFICATIONS À LA PRÉSENTE POLITIQUE

Si des circonstances imprévues empêchent l'application équitable et objective du processus de sélection, le directeur haute performance se réserve le droit de déterminer les mesures à prendre en consultation avec le groupe consultatif de haute performance.

14. APPELS

Toute nomination de Boxe Canada est assujettie à la politique d'appel de Boxe Canada, publiée sur son site Web (www.boxecanada.org).

15. ANNONCE DE LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Boxe Canada annoncera la composition de l'équipe par l'intermédiaire de ses canaux de communication établis (sections, site Web et médias sociaux). Les athlètes sélectionnées seront contactées directement le jour de la sélection.

16. MODIFICATION DU PRÉSENT DOCUMENT

Le DHP de Boxe Canada, en consultation avec le GCHP, se réserve le droit de modifier le présent document avant la date de sélection dans les circonstances suivantes :

Lorsque des renseignements additionnels (ou modifiés) qu'il juge pertinents en ce qui concerne les critères sont fournis par une partie externe, par exemple un comité d'organisation, Sport Canada, le CIO, le COC, l'IBA, l'AMBC ou tout autre organisme pertinent.

Pour corriger, clarifier ou modifier des incohérences, erreurs ou omissions dans les critères.



BOXE CANADA

Championnats du monde élite féminins IBA 2022

PROCÉDURES DE NOMINATION

Toute modification sera supervisée par le GCHP, ratifiée par le conseil d'administration de Boxe Canada, communiquée directement à tous les membres de l'équipe nationale élite et publiée sur le site Web de Boxe Canada.

17. DATES IMPORTANTES

Afin de respecter la date limite d'inscription fixée par l'AMBC, Boxe Canada a établi l'échéancier suivant pour son processus de sélection :

23 mars 2022	Publication des critères de sélection de l'équipe de Boxe Canada pour les Championnats du monde élite féminins IBA 2022
07 avril 2022	Annonce de la composition de l'équipe pour les Championnats du monde élite féminins IBA 2022
Du 24 avril au 5 mai 2022	Camp d'entraînement des Championnats du monde élite féminins IBA 2022 – Endroit à confirmer
6 mai 2022	Arrivée de l'équipe aux Championnats du monde élite féminins IBA 2022, en Turquie
9 mai 2022	Premier jour de compétition
20 mai 2022	Dernier jour de compétition
21 mai 2022	Départ de l'équipe des Championnats du monde élite féminins IBA 2022